

● (1425)

Tous les accords dont il a été question expirent à la fin de mars 1982, par conséquent nous ne faisons rien d'imprévu. Il est tout à fait normal de renégocier ces accords pour une nouvelle période; je demanderais donc au député de s'abstenir d'utiliser des tactiques assez mesquines . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: . . . et de semer la peur dans l'esprit des étudiants universitaires en anticipant une décision qui n'a même pas encore été arrêtée.

Des voix: Bravo!

M. McMillan: Madame le Président, malgré tout le respect que je dois au ministre, je lui signale que ce ne sont pas des hypothèses gratuites. D'un côté, le ministre de la Santé déclare que le gouvernement fédéral va réduire sensiblement les budgets des établissements d'enseignement post-secondaire dans notre pays.

Comment le ministre des Finances concilie-t-il cette déclaration avec celle qu'il a faite cette semaine, lundi 23 février à Montréal devant le Club canadien dans laquelle, madame le Président, il a déclaré sans s'apesantir et je cite:

Le taux de chômage est relativement élevé dans notre pays mais malgré tout une pénurie de main-d'œuvre qualifiée se fait sentir dans certains secteurs de notre économie. Il convient donc de réorienter de manière systématique nos programmes d'enseignement et de formation en fonction des besoins en main-d'œuvre des années 1980.

Madame le Président, comment le ministre concilie-t-il cette déclaration en particulier avec ce qu'il a dit en conclusion: «Il faut s'assurer que les ingénieurs et les scientifiques . . .

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député doit poser une question. Comme le nom l'indique, une question supplémentaire doit obligatoirement être plus courte que la première. Il faut donc que je rappelle à l'ordre certains députés qui s'étendent trop sur leurs questions.

M. McMillan: Madame le Président, comment le ministre concilie-t-il cette déclaration selon laquelle il convient de s'assurer que nos universités formeront effectivement des ingénieurs et des chercheurs avec la déclaration du ministre de la Santé selon qui, le gouvernement fédéral envisage de réduire considérablement les budgets des établissements d'enseignement post-secondaire dans notre pays, y compris ceux des collèges communautaires, des universités et des écoles professionnelles?

M. MacEachen: Madame le Président, ce n'est pas parce que le député ou son chef de parti ressassent des erreurs qu'elles vont pour autant devenir vraies. A ma connaissance, le ministre de la Santé n'a jamais dit que nous avions l'intention de réduire considérablement les budgets des collèges communautaires. C'est totalement erroné et ce que j'ai dit à Montréal me semble défendable. Je prétends que la qualité de l'enseigne-

Questions orales

ment dans notre pays ne dépend pas uniquement de l'argent qu'on y consacre.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo, bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'après le *New York Times* de dimanche, le seul personnel militaire d'origine étrangère qu'on sait être au Salvador vient des États-Unis d'Amérique.

Dans ce contexte et tenant compte du fait que l'automne dernier le Canada s'est opposé à une telle intervention en votant en faveur de la résolution des Nations Unies sur le Salvador, j'aimerais demander au ministre s'il expliquerait à la Chambre pourquoi il a écrit ce qui suit dans une lettre au rédacteur principal du *Chronicle-Herald* de Halifax il y a quelques jours:

Dans les circonstances, il n'appartient pas au Canada de lancer des protestations publiques contre les États-Unis.

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, cette lettre portait sur un sujet différent, ou sur un aspect différent du même sujet. Elle traitait d'autres questions et n'avait rien à voir avec la présence de conseillers.

Nous n'avons pas d'ambassadeur en résidence au Salvador. Nous ne savons rien de plus sur ce qui s'y passe que ce qu'en sait mon honorable ami. Évidemment, nous avons expliqué notre point de vue aux États-Unis, soit que nous nous inquiétons qu'on fournisse des armes offensives à un pays en proie à des émeutes. Nous avons fait valoir ce point de vue au gouvernement américain. C'était l'objet de la lettre qu'on a citée.

M. Broadbent: Madame le Président, la guerre civile qui fait rage au Salvador a déjà coûté la vie à quelque 13,000 personnes. Tous les observateurs impartiaux imputent exclusivement la responsabilité de cette boucherie à la junte corrompue qui est présentement à la tête de l'État.

Puisque les chefs de presque toutes les Églises canadiennes se sont joints à ceux des Églises américaines et salvadoriennes pour réprouver toute intervention militaire de l'extérieur, pourquoi le gouvernement du Canada ne se joint-il pas à ceux du Venezuela et du Mexique pour dénoncer publiquement l'intervention militaire de pays étrangers?

M. MacGuigan: Madame le Président, notre gouvernement s'oppose évidemment à l'intervention militaire de pays étrangers et je sais que le gouvernement américain a l'intention d'empêcher Cuba et d'autres pays communistes d'intervenir dans la guerre civile au Salvador.